



## *Opinion*

# Pratiques inspiratrices pour impliquer des victimes/survivants du terrorisme dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent

## *Opinion*

# **Pratiques inspiratrices pour impliquer des victimes/survivants du terrorisme dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent**

## MENTION LÉGALE

Bien que le présent document ait été élaboré pour la Commission européenne, il reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite de la présente publication. De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet (<http://www.europa.eu>).

Luxembourg : Office des publications de l'Union Européenne, 2023

© Union européenne, 2023



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre conformément à la décision 2011/833/UE du 12 décembre 2011 sur la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Sauf indication contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée et indication de toute modification.

Toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne peut requérir une autorisation, directement demandée auprès des titulaires des droits respectifs.

## Introduction

Les victimes et les survivants peuvent jouer de nombreux rôles très utiles dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, en apportant leur témoignage et en partageant l'expérience et l'expertise qu'ils ont accumulées au cours de nombreuses années consacrées au travail et à la recherche dans ce domaine. C'est ce constat qui explique l'intérêt d'impliquer de manière pertinente des victimes/survivants du terrorisme dans le travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent. Toutefois, il convient aussi de veiller à ce que leur participation ne constitue pas une certaine forme d'exploitation et ne porte pas atteinte à leur santé et à leur bien-être.

Il ne faut pas perdre de vue que la participation de victimes/survivants au travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent est l'exception et non pas la règle. La plupart des victimes/survivants ne souhaitent pas forcément contribuer à ces efforts et n'ont d'ailleurs aucune obligation de le faire. Si une victime / un survivant choisit de le faire, il a aussi le droit de changer d'avis à tout moment. Cette décision doit être respectée.

Certains survivants/victimes choisissent de s'impliquer dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent en apportant leur témoignage et en partageant leurs expériences dans des contextes éducatif et préventif. Cette participation s'effectue souvent à temps partiel. Bien organisées, ces contributions peuvent être bénéfiques aussi bien pour le public que pour la victime / le survivant. D'autres victimes/survivants font de leur contribution au secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent une activité professionnelle à plein temps. Ils participent ainsi aux travaux de recherche et de prévention, aux interventions, à l'élaboration de politiques, aux procédures législatives et aux activités d'application de la loi.

Le présent document aborde certaines des difficultés rencontrées par les victimes/survivants dans le secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. Il examine plusieurs pratiques inspiratrices concernant l'implication de victimes/survivants du terrorisme dans ce secteur.

## Le rôle des victimes/survivants dans le secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent

Les victimes et survivants jouent plusieurs rôles dans le secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. Certains prennent leur statut de victimes/survivants comme point de départ pour faire carrière dans ce secteur ou dans un domaine adjacent, dans le milieu politique ou universitaire, l'application de la loi, les technologies, etc. D'autres choisissent de s'impliquer de manière plus occasionnelle, à temps partiel ou bénévolement. Le bénévolat s'effectue souvent sous la forme de témoignages apportés dans des contextes commémoratifs ou pédagogiques. Tous ces parcours sont envisageables pour les personnes qui ont vécu un acte terroriste. Certains survivants/victimes font aussi le choix légitime de ne pas s'engager dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.

Même si un grand nombre d'entre eux sont capables de s'exprimer en allant au-delà de leur expérience biographique personnelle et subjective, ils ne sont pas, par défaut, des experts de l'extrémisme violent, du terrorisme ou de la psychologie des victimes/survivants ou des auteurs de violences. Même si les témoignages fondés sur l'expérience subjective de la survie à un attentat peuvent s'avérer utiles dans des contextes éducatifs et commémoratifs, il est important de faire la distinction entre les expériences biographiques personnelles et subjectives des victimes/survivants et les faits objectifs, les recherches en cours, les enquêtes criminelles, etc.

Les victimes/survivants du terrorisme sont des individus aux profils très divers qui ont des expériences très différentes. Ces expériences ne se limitent pas à l'attaque : elles concernent aussi leur vie avant et après l'épreuve qu'ils ont vécue. Ce sont ces expériences qui leur apportent les outils, les mécanismes et les structures de soutien très différents nécessaires pour faire face aux événements traumatisants. Ainsi, pour un même incident terroriste, ils apporteront un large éventail d'expériences. De plus, les témoignages des survivants et des victimes peuvent évoluer à mesure qu'ils obtiennent de nouvelles informations sur l'attaque ou interprètent leurs expériences de nouvelles façons. Cette évolution n'altère en rien la crédibilité de leurs témoignages.

Il est essentiel d'avoir conscience et de comprendre que les victimes/survivants sont des groupes non homogènes (même s'ils ont survécu aux mêmes attaques) pour les impliquer dans le travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent <sup>(1)</sup>. Les initiatives visant à faire participer des victimes et des survivants en tant que groupe doivent donc être inclusifs et ne pas avoir pour objectif d'imposer une uniformité dans le traitement de l'incident, ni d'un point de vue psychologique ni d'un point de vue narratif. Ceci pourrait renforcer le sentiment d'isolement des victimes et des survivants et faire des dégâts sur le plan psychologique. Ceci s'applique en particulier aux groupes de soutien et autres réseaux formels destinés à prendre en charge les victimes/survivants.

Les témoignages relatant une expérience vécue peuvent être importants pour sensibiliser l'opinion à un problème et obtenir des ressources et des changements politiques significatifs susceptibles d'avoir un impact préventif. Le témoignage peut aussi avoir un rôle d'inoculation précoce ou éducatif pour les élèves qui découvrent l'impact que peut avoir le terrorisme sur le plan humain. Le fait de témoigner n'a donc pas forcément d'impact préventif immédiat ou mesurable, mais cela peut contribuer aux efforts menés à plus long terme pour prévenir la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent. Il ne faut donc pas attendre d'un témoignage qu'il ait un impact préventif et cette responsabilité ne doit pas être placée sur les épaules des victimes/survivants.

Même si certains survivants/victimes peuvent trouver que partager leur témoignage a des effets curatifs et bénéfiques, il arrive aussi qu'ils paient un lourd tribut sur le plan psychologique : burnout et problèmes psychologiques importants entraînant des comportements néfastes tels que l'automutilation, la violence, la toxicomanie et la rupture des relations personnelles <sup>(2)</sup>.

Certaines preuves suggèrent que les victimes/survivants peuvent susciter davantage de sympathie de la part du public et, selon certaines recherches, la confrontation avec les récits des victimes/survivants laisse envisager des résultats sur le plan affectif et comportemental <sup>(3)</sup>. Certaines études montrent, en revanche, que les victimes/survivants sont considérés comme des voix moins crédibles dans les contre-discours par le milieu (violent) de droite. Ils sont aussi considérés comme ni plus ni moins crédibles que les groupes témoins par le grand public <sup>(4)</sup>.

Ceci remet en question l'implication de victimes/survivants en tant que porte-parole exceptionnellement crédibles dans les campagnes de contre discours et de récit alternatif. Comme il n'existe aucune preuve concluante que les victimes/survivants constituent des voix exceptionnellement crédibles auprès du grand public dans les campagnes de contre-discours et de récits alternatifs, il convient de bien réfléchir avant de les impliquer. Lorsque l'on fait participer des victimes/survivants à de telles campagnes, il convient de déterminer clairement dans quelle mesure les avantages l'emportent sur les conséquences négatives potentielles sur la santé mentale de la victime / du survivant.

Le fait que la crédibilité d'une victime ou d'un survivant ne puisse pas être déterminée uniquement par son expérience personnelle du terrorisme ne veut pas dire qu'elle ne peut pas puiser sa crédibilité ailleurs, dans d'autres domaines liés à cette expérience, comme son éducation, son appartenance à une ou plusieurs institutions, ses titres universitaires et son expérience acquise dans le cadre du travail effectué dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. Autrement dit, un survivant peut, à cause de sa relation biographique avec le terrorisme, être exceptionnellement motivé pour devenir un expert de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, contribuer de manière significative à ce domaine d'activité au-delà de sa relation personnelle avec le sujet, et ainsi tirer de la crédibilité de l'ensemble de son travail, de son expertise et de sa relation avec le sujet.

La relation biographique d'une victime / d'un survivant avec un acte de terrorisme peut donc être considérée comme une simple composante d'un ensemble complexe d'expériences. Elle peut, en somme, contribuer à sa crédibilité tant dans le secteur que dans la communication avec les acteurs externes, notamment avec les publics généraux, les médias, le secteur universitaire, les décideurs, etc.

---

<sup>(1)</sup> Hobfoll et coll., 2007 : Refining our Understanding of Traumatic Growth in the Face of Terrorism: Moving from Meaning Cognitions to Doing what is Meaningful.

<sup>(2)</sup> McGowan, 2022 : Victims of Political Violence and Terrorism: Making up Resilient Survivors.

<sup>(3)</sup> Knupfer & Matthes, 2021: An Attack against Us All? Perceived Similarity and Compassion for the Victims Mediate the Effects of News Coverage About Right-Wing Terrorism.

<sup>(4)</sup> Koehler et al., 2023: Don't Kill the Messenger: Perceived Credibility of Far-Right Former Extremists and Police Officers in P/CVE Communication.

Souvent, le secteur s'est largement concentré sur le rôle des victimes/survivants intrinsèquement et directement lié à leur expérience, parfois au risque de ne pas reconnaître leur expertise. Ceci n'est pas dans le meilleur intérêt des victimes/survivants, et ne rend pas non plus hommage aux connaissances et à l'expertise qu'ils peuvent posséder et qui vont bien au-delà de leur statut de victime/survivant.

Il est donc important de reconnaître l'expertise du survivant, non pas en vertu de son statut de survivant, mais au nom de son expertise et de ses connaissances réelles qui vont au-delà de l'expérience vécue liée à l'extrémisme.

## Des victimes/survivants confrontés à des défis extraordinaires et spécifiques

L'envie impérieuse que peuvent ressentir les survivants et les victimes de contribuer à la lutte contre l'extrémisme violent, qui trouve sa source dans leur expérience personnelle de la perte et du traumatisme, les expose à un risque supplémentaire, à savoir celui que l'on profite d'eux et que l'on aggrave leur souffrance. Cette détermination, la conscience aiguë du coût réel du terrorisme, peut conduire la victime / le survivant à négliger ses propres intérêts. Le prix à payer sur le plan personnel est parfois important.

Pour beaucoup, le coût est à la fois psychologique et financier. L'impact peut être atténué sur ces deux plans, et il est de la responsabilité du secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent de s'attacher à le faire plutôt que de tomber dans un schéma consistant à exploiter des personnes vulnérables.

Le profil et la situation des victimes/survivants sont extrêmement variables. Ils se trouvent à différentes étapes de leur vie, à différents stades de leur carrière, viennent de différents milieux socio-économiques et disposent de réseaux de soutien très différents. Tout au long du processus qui suit la survie à un attentat, la relation entre un individu et son propre traumatisme n'est jamais statique. C'est un voyage continu. Il est important d'en tenir compte lorsque l'on implique des victimes/survivants dans le travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, et de ne pas trop attendre d'un survivant en ce qui concerne son témoignage, sa résilience ou sa santé mentale ou physique.

Pour impliquer des victimes/survivants dans le secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent de manière responsable, nous devons prendre en compte leurs expériences et leurs parcours de vie à plusieurs niveaux. Pour impliquer de manière responsable des victimes/survivants dans le travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, nous devons donc prendre en considération un ensemble de facteurs financiers, pratiques, sécuritaires et psychologiques.

Chaque victime/survivant peut être dans une situation très différente. Une victime / un survivant peut n'être affilié à aucun organisme et ne bénéficier d'aucun soutien financier indépendant pour le travail qu'il effectue dans le secteur. Les victimes/survivants peuvent également se sentir mal à l'aise à l'idée de gagner de l'argent grâce au fait d'avoir vécu des incidents traumatisants, à la disparation d'amis et de proches, etc., ou peuvent craindre d'être stigmatisés ou mal vus pour cela par le public ou par d'autres victimes/survivants. Il peut en résulter un manque de communication concernant les réalités de la situation financière et des besoins des victimes/survivants. Ceci peut, sans que ce soit voulu, entraîner une exploitation du travail de personnes qui, pour diverses raisons, peuvent se sentir incapables de défendre leurs propres intérêts.

Certains devront s'absenter de leur travail pour participer ou contribuer aux activités menées dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. Ceci peut avoir un impact financier immédiat en termes de perte de salaire, de couverture des frais de déplacement, etc. À long terme, cela peut aussi avoir des répercussions sur leurs carrières en dehors de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, et entraîner une baisse de leurs revenus à long terme.

Il peut être difficile d'éviter que les revenus diminuent à long terme. Néanmoins, de manière générale, le secteur devrait mettre en place des mesures pour limiter les coûts financiers à court terme des victimes/survivants contribuant au secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. Une rémunération équitable devrait ainsi leur être proposée pour leur travail et leurs dépenses, notamment pour la prise en charge d'éventuels frais de garde d'enfants pendant les déplacements. Cette rémunération doit également prendre en compte les jours perdus pour se remettre psychologiquement du fait d'avoir apporté son témoignage, de l'exposition aux témoignages d'autres personnes ou d'autres impacts néfastes résultant de leur implication dans le secteur.

Toute personne travaillant dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent paie un lourd tribut sur le plan psychologique. Cela peut être particulièrement vrai pour les victimes/survivants. Pourtant, ces coûts sont souvent peu communiqués. Il peut être particulièrement difficile pour les victimes/survivants amenés à s'impliquer dans le secteur de reconnaître par eux-mêmes ces problèmes. Les victimes/survivants peuvent également s'attendre à une réaction négative s'ils mentionnent ces coûts, perdre leur crédibilité dans le secteur ou perdre leurs revenus s'ils dépendent d'un travail indépendant ou institutionnel dans le secteur. Ces aspects peuvent dissuader encore davantage de communiquer sur ces questions, au péril des victimes/survivants. Ces coûts psychologiques peuvent conduire au burnout, à l'automutilation, à la toxicomanie et à d'autres comportements négatifs et nocifs. Il est donc important d'atténuer ces coûts pour inclure de manière durable et responsable les victimes/survivants dans le travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.

Un aspect essentiel de la participation des victimes/survivants au travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent est le consentement éclairé et la connaissance des préjudices potentiels, ainsi que du dispositif de soutien mis en place pour les victimes/survivants qui choisissent de s'impliquer dans ce secteur. Si cet appareil faisait défaut ou s'avérait défaillant, il faudrait en élaborer un.

Plusieurs mesures peuvent et doivent être prises par les organisateurs, les institutions et les autres acteurs qui font appel à des victimes/survivants. Elles peuvent, par exemple, consister à leur proposer un soutien psychologique professionnel et spécialisé adapté à leurs besoins individuels, en faisant en sorte qu'ils soient accompagnés aux événements par des personnes capables de les soutenir. Des espaces désignés doivent aussi être disponibles pour leurs soins personnels et ils doivent être clairement informés du fait qu'ils peuvent se retirer à tout moment s'ils le souhaitent. Les annulations de dernière minute ou le refus d'une victime / d'un survivant d'apporter son témoignage pour se protéger doivent aussi être respectés et accueillis avec compréhension.

Des précautions particulières doivent être prises lorsque les victimes/survivants sont mineurs, notamment pour répondre à leurs besoins et résoudre les problèmes particuliers auxquels ils sont confrontés dans le secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent. Ce sujet est abordé en détails dans le document de conclusion du RAN intitulé [« Soutenir les voix des jeunes victimes et survivants du terrorisme »](#) <sup>(5)</sup>.

## Considérations relatives à la sécurité des opérations mises en place

Comme indiqué dans la section qui précède, les victimes/survivants peuvent être confrontés à des problèmes sortant de l'ordinaire en matière de santé mentale et de bien-être. Certains de ces problèmes peuvent être considérés comme internes au secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent et peuvent être atténués en prenant mieux en charge les personnes concernées. De par sa nature, le secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent est une cible de menaces proférées par les acteurs extrémistes violents et terroristes. Ces menaces peuvent avoir un impact démesuré sur les victimes/survivants.

Plusieurs facteurs contribuent à expliquer pourquoi les victimes et les survivants impliqués dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent peuvent être exposés à des risques disproportionnés en termes de sécurité physique et opérationnelle et être pris pour cibles par des extrémistes violents et des terroristes. Parmi ces facteurs, il y a le fait que les victimes/survivants qui ont choisi de s'engager à la suite d'un attentat ont souvent une image publique. Ils s'expriment contre l'extrémisme et sont connus pour avoir été les cibles d'extrémistes ou de terroristes. Compte tenu de ces facteurs, les victimes/survivants peuvent être exposés à des risques particuliers étant donné que les terroristes et les extrémistes violents utilisent souvent des tactiques leur permettant d'occuper le devant de la scène.

Leur statut de victime/survivant peut les exposer à des menaces de la part de communautés ou d'acteurs qui vénèrent les terroristes ou prennent modèle sur eux. Ceci donne souvent lieu à des comportements haineux et menaçants se présentant sous la forme de courriers hostiles, de menaces en ligne, etc. Souvent,

---

<sup>(5)</sup> Canters & Schernbeck, 2021 : Soutenir les voix des jeunes victimes et survivants du terrorisme.

ces menaces sont liées à l'attaque initiale. Elles peuvent augmenter le risque encouru par les victimes/survivants et les amener à renoncer à apparaître en public ou à participer à des interventions. Elles peuvent causer ou amplifier les préjudices psychologiques identifiés dans la section précédente. Les organisateurs du secteur doivent donc, dans la mesure du possible, veiller à ce que les apparitions et communications publiques impliquant des victimes/survivants ou des témoignages aient lieu en toute sécurité. Pour cela, ils doivent notamment surveiller les réponses et faire en sorte de modérer et limiter les commentaires sur les réseaux sociaux concernant la participation des victimes/survivants.

Nous avons pu observer que les actes des extrémistes violents et terroristes sont une source d'inspiration pour les autres extrémistes du monde entier. Ce phénomène donne lieu, entre autres, à des attaques par imitation. Les extrémistes peuvent puiser leur inspiration dans ces réseaux d'influence mondialisés et organiser des attaques prenant pour cibles des victimes/survivants connus d'attaques précédentes. De tels actes pourraient être motivés par l'image publique des victimes/survivants ou par le désir de « finir le travail ». On retrouve souvent ce sentiment dans les menaces qui visent les victimes/survivants, ce qui implique qu'ils seront toujours considérés comme des cibles légitimes du terrorisme aux yeux de ces réseaux extrémistes.

Dans certaines communautés extrémistes, les terroristes très connus sont considérés comme des « saints » et vénérés par des individus qui pourraient vouloir prendre exemple sur eux et commettre des actes de violence. Un des principaux facteurs qui pourraient motiver ces menaces visant spécifiquement les victimes/survivants pourrait être la volonté d'un extrémiste de renforcer son influence et de se faire connaître au sein d'une communauté extrémiste ou d'obtenir la reconnaissance et le respect de l'auteur de l'attaque initiale.

Plusieurs des préjudices subis par les victimes et les survivants dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent ne sont pas propres à leur qualité de victimes/survivants. Le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent peut être hostile, éprouvant et problématique à bien des égards pour de nombreux groupes. Ce phénomène est de plus en plus reconnu dans l'ensemble du secteur.

Une publication récente de VOX-Pol, intitulée *Online Extremism and Terrorism Researchers' Security, Safety, and Resilience: Findings from the Field* », aborde certaines conséquences néfastes et mécanismes d'adaptation qui peuvent s'appliquer de façon assez détaillée <sup>(6)</sup>. Cette étude révèle également que des identités telles que le genre, l'origine ethnique et l'orientation sexuelle peuvent avoir un impact important sur les menaces reçues par les différents individus. Il est donc important d'adopter une approche transversale applicable aux victimes/survivants pour comprendre les risques qu'ils encourrent.

Dans de nombreux cas, la raison pour laquelle les extrémistes et terroristes s'en sont pris à une victime / un survivant est intimement liée à son identité personnelle. Elle peut appartenir à une minorité religieuse ou ethnique, à un mouvement politique particulier, ou avoir une identité de genre ou une orientation sexuelle précise. Ces identités restent vraies et sont souvent vitales pour les victimes/survivants au lendemain d'une attaque. Elles peuvent augmenter les risques qu'une victime / un survivant devienne la cible d'autres attaques, en particulier dans les pays, les communautés et les environnements dans lesquels les minorités sont souvent visées par des actes de haine.

Dans le secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, les profils de risque complexes des survivants/victimes doivent être parfaitement compris et les risques atténués dans la mesure du possible. Ceci peut exiger de prendre des mesures de sécurité physique supplémentaires lors des événements et des réunions, en gardant les lieux de ces réunions secrets et sécurisés, en veillant à ce que les photos et les réseaux sociaux ne soient pas tagués ou publiés avant les événements, et en prenant soin que l'hébergement et les moyens de transport des victimes/survivants en déplacement fassent l'objet de mesures de sécurité. Veiller à la sécurité des locaux et autoriser une certaine souplesse au niveau des lieux de travail autorisés peut faciliter la mise en place de mesures de sécurité appropriées pour les victimes/survivants.

Pour maintenir la sécurité personnelle des victimes/survivants, il peut être utile de se montrer vigilant au niveau des informations qui figurent sur les affiches, les documents d'enregistrement, les badges nominatifs et autres documents destinés au public. En effet, ceux-ci contiennent souvent des informations sur le lieu d'origine d'une victime / d'un survivant, comme sa ville d'origine ou sa nationalité. Les organisateurs

---

<sup>(6)</sup> Pearson et al., 2023: *Online Extremism and Terrorism Researchers' Security, Safety, and Resilience: Findings from the Field*.

d'événements doivent examiner les conséquences que peut avoir le fait de communiquer ces informations aux participants et les risques associés au fait de mentionner des lieux, notamment avec le nom figurant sous les photographies diffusées en externe.

Certains survivants/victimes peuvent, dans certaines circonstances, décider d'utiliser des pseudonymes. Ce choix doit être effectué en coordination avec les organisateurs.

Il est primordial, pour créer un environnement inclusif pour les victimes/survivants intervenant dans le secteur, d'assurer leur protection et de faire sorte qu'ils se sentent en sécurité. Pour les intégrer de manière efficace, il est donc essentiel de les consulter avant les réunions et les événements pour s'assurer qu'ils comprennent le risque et les mesures d'atténuation mises en place.

## La prévention et la lutte contre l'extrémisme violent comme choix de carrière pour les victimes/survivants

Envisager de faire carrière et d'utiliser son expertise dans un domaine intimement lié à des expériences traumatisantes que l'on a vécues peut être une entreprise difficile. À mesure que les victimes/survivants s'impliquent de plus en plus dans le secteur sur le plan professionnel, il peut arriver qu'ils veuillent abandonner des rôles liés uniquement à leur expérience personnelle et élargir leur expertise au-delà de l'anecdotique.

Plusieurs difficultés peuvent se présenter lorsque la participation d'une victime / un survivant au secteur de la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent n'est plus exclusivement basée sur son vécu mais fondée sur la reconnaissance de sa qualité d'expert dans le domaine, non pas en raison de son vécu de victime/survivant mais de son travail acharné, de ses recherches et de ses années consacrées à l'acquisition d'une plus grande expertise. Parmi ces écueils, figurent la difficulté du travail à effectuer mais aussi la capacité à faire en sorte de ne plus être vu uniquement comme une victime / un survivant mais comme un expert légitime.

Plusieurs stratégies permettent d'asseoir sa crédibilité au-delà de son expérience personnelle, comme prouver son professionnalisme à travers la participation active à des forums publics, des groupes de travail, des conférences et des séminaires, et contribuer à la littérature disponible et au développement du secteur. Pour y parvenir, il peut aussi être utile de participer à des recherches universitaires et d'obtenir les titres universitaires pertinents, par exemple en passant un diplôme dans un domaine connexe.

Si les victimes/survivants qui font carrière dans ce domaine en tant que professionnels et d'experts doivent être respectés pour leur expertise, il convient de garder à l'esprit que leur statut de victime/survivant fera également partie de leur identité, sans que cela n'enlève rien à leur crédibilité ou à leur professionnalisme perçu. Une victime / un survivant travaillant dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent entretiendra une relation active avec le secteur et l'évolution de la recherche, des idées et des pratiques, mais aussi avec ses expériences en tant que victime/survivant. Sa perspective unique constituera un atout supplémentaire unique pour le secteur.

Lorsque l'on aide les victimes/survivants à se lancer et à faire carrière dans le secteur, il est essentiel de reconnaître que la valeur qu'ils apportent est due à leur profonde expertise et à leurs contributions et réalisations professionnelles et universitaires, et non à leur statut de victimes/survivants. Pour beaucoup de personnes qui franchissent le pas et décident de faire carrière dans le secteur, le plus difficile peut être de parvenir à être reconnues pour leurs qualifications et non pour leur statut de victime/survivant.

Faire en sorte que les références professionnelles, les qualifications et les réalisations soient mises en avant conformément aux souhaits des victimes/survivants, par exemple dans les biographies, les invitations, les programmes, les badges nominatifs et autres communications destinées au public est un moyen clé de respecter les efforts des victimes/survivants. Ceci leur donne aussi le moyen de contrôler leur propre discours et de façonner l'image qu'ils projettent au public en fonction de leurs objectifs.

## Conclusion et principaux résultats

Le secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent a pour mission de proposer à chacun des moyens sans danger de participer à ses efforts, et en particulier aux personnes qui sont directement affectées par le terrorisme. Pour y parvenir, des mesures spéciales peuvent être prises afin d'assurer le bien-être et la sécurité des victimes et des survivants qui peuvent être confrontés à des difficultés uniques en raison de leurs expériences et de leur statut de victimes/survivants.

Pour que les victimes/survivants puissent participer aux efforts sans courir de danger, il est essentiel de garder les points suivants à l'esprit :

- Les victimes/survivants du terrorisme sont des individus aux profils très divers qui ont des expériences très différentes. Ces expériences ne se limitent pas à l'attaque : elles concernent aussi leur vie avant et après l'épreuve qu'ils ont vécue.
- Il ne faut pas perdre de vue que la participation de victimes/survivants au travail de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent est l'exception et non la règle.
- Les victimes/survivants impliqués dans le secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent devraient être rémunérés de façon appropriée pour leur travail et leurs contributions, que ce soit par leur participation à des événements et à la recherche ou en tant qu'experts. Il est de la responsabilité des institutions et des organisateurs d'événements de s'en assurer.
  - Cela comprend les frais de déplacement, tels que billets d'avion, transport terrestre, stationnement à l'aéroport et hébergement. Le dédommagement doit aussi prendre en compte les éventuels frais de garde d'enfant pendant le déplacement.
  - Il doit aussi tenir compte des jours éventuellement perdus pour se remettre de l'impact psychologique de la participation.
- Les institutions et autres acteurs qui impliquent des victimes/survivants dans le secteur doivent envisager de prendre les mesures suivantes :
  - offrir un soutien psychologique professionnel et spécialisé adapté aux besoins de la personne,
  - veiller à ce que les victimes/survivants puissent être accompagnés aux événements par des personnes capables de les soutenir,
  - mettre à leur disposition des espaces désignés leur permettant de prendre soin d'eux et leur indiquer clairement qu'ils peuvent se retirer à tout moment.
- Comprenez parfaitement les profils de risque complexes des survivants/victimes et atténuez-les dans la mesure du possible. Cela peut impliquer de :
  - mettre en place des mesures de sécurité physique supplémentaires pour les événements et les réunions,
  - garder les lieux de ces réunions secrets et sécurisés,
  - s'assurer que les photos et les réseaux sociaux ne sont pas tagués ou publiés avant les événements,
  - veiller à ce que des mesures de sécurité soient prises pendant le déplacement et l'hébergement des victimes/survivants,
  - veiller à la sécurité des locaux et autoriser une certaine souplesse au niveau des lieux de travail autorisés peut faciliter la mise en place de mesures de sécurité appropriées pour les victimes/survivants.
- Pour maintenir la sécurité personnelle des victimes/survivants, il peut être utile de se montrer vigilant au niveau des informations qui figurent sur les affiches, les documents d'enregistrement, les badges nominatifs et autres documents destinés au public. En effet, ceux-ci contiennent souvent des informations sur le lieu d'origine d'une victime / d'un survivant, comme sa ville d'origine ou leur nationalité.

- Faire en sorte que les références professionnelles, les qualifications et les réalisations soient mises en avant conformément aux souhaits des victimes/survivants, par exemple dans les biographies, les invitations, les programmes, les badges nominatifs et autres communications destinées au public.
- Une victime / un survivant qui choisit de faire carrière dans le secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent, en allant plus loin que la fourniture d'un témoignage, ne se définit pas par son expérience de victime/survivant mais par son expertise.
- Il ne faut pas attendre d'un témoignage qu'il ait un impact préventif. Cette responsabilité ne doit pas être placée sur les épaules des victimes/survivants.
- Même si certains survivants/victimes peuvent trouver que partager leur témoignage a des effets curatifs et bénéfiques, il arrive aussi qu'ils paient un lourd tribut sur le plan psychologique : burnout et problèmes psychologiques importants entraînant des comportements néfastes tels que l'automutilation.
- Les victimes/survivants sont propriétaires de leur histoire. Ce sont eux qui décident de la partager ou non.
- Ne pas mentionner le statut de victimes/survivants de personnes qui n'ont pas donné leur consentement explicite pour que leur statut soit connu dans un contexte spécifique.

La reconnaissance de la capacité d'action de l'individu est l'élément le plus important de toute relation avec des victimes/survivants. De par sa nature, le terrorisme cherche notamment à retirer toute agentivité aux victimes/survivants. Pour cela, les terroristes se livrent à des actes de violence qui placent les victimes/survivants dans des situations qu'ils n'ont pas choisies, dans lesquelles ils n'ont aucun contrôle et risquent de perdre la vie aux mains d'un agresseur qui contrôle la situation.

Le terrorisme et les attaques extrémistes violentes touchent un large éventail de communautés et d'individus à différents stades de la vie. Il est donc essentiel de tenir compte de la diversité des situations et des expériences des victimes/survivants. Au lendemain d'une attaque, chaque victime/survivant doit être considéré et traité comme un individu ayant un lien actif avec son propre développement personnel et professionnel.

En dépit de la diversité de ces expériences, les victimes/survivants peuvent, en tant que catégorie, être confrontés à des problèmes qui sortent de l'ordinaire, en leur qualité de contributeurs externes au secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent et, s'ils choisissent de le faire, en faisant carrière dans ce secteur. Ces difficultés peuvent être d'ordre pratique et psychologique et avoir un impact significatif sur la sécurité, la sûreté et le bien-être des personnes concernées, de leurs familles et de leurs communautés.

Le rôle le plus important joué par les victimes/survivants dans le secteur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent en raison de leur statut de victimes/survivants n'est pas nécessairement un rôle préventif, ni celui de voix crédible dans la formulation de contre-discours. Leur rôle peut être celui de « voix de l'humanité », c'est-à-dire de rappeler au public, aux décideurs et à tous ceux qui entretiennent une relation impersonnelle, académique ou professionnelle avec le terrorisme, l'impact sur le plan humain du problème auquel nous cherchons des solutions.

Les victimes/survivants nous rappellent des faits que nous ne devons jamais oublier, et que nous oublions pourtant si souvent : la douleur, la souffrance et la perte causées par la radicalisation de l'extrémisme violent qui aboutit bien trop souvent au terrorisme et coûte la vie d'êtres chers, changeant à tout jamais la vie de ceux qui témoignent.

## À propos de l'auteur :

**Bjørn Ihler** est cofondateur et PDG de Glitterpill LLC ainsi que co-fondateur et directeur de l'Institut Khalifa Ihler. M. Ihler est un expert de renommée internationale en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention de la radicalisation menant à l'extrémisme violent. Son travail se concentre sur la dynamique internationale des réseaux terroristes en ligne et hors ligne. Il a contribué de façon majeure au développement d'une compréhension commune du paysage mondial des menaces et a éclairé les politiques et pratiques nationales et internationales, en réglementant la technologie, les contenus en ligne et les dommages occasionnés tout en maintenant une approche en matière de droits de l'homme fondée sur des principes. En tant que survivant de l'attentat terroriste commis le 22 juillet 2011 en Norvège, M. Ihler œuvre aussi en faveur des droits et de l'implication dans de bonnes conditions des victimes et des survivants du terrorisme et de l'extrémisme violent dans les activités de prévention de la violence.

M. Ihler est membre du réseau Leaders Europe de la Fondation Obama et a, entre autres, conseillé des dirigeants mondiaux, des gouvernements et des organisations internationales grâce à son travail auprès de la Fondation Kofi Annan et de l'Institut Khalifa Ihler. Ses travaux ont été essentiels au développement d'une approche plus complète du terrorisme et de l'extrémisme violent tous secteurs confondus. De 2020 à juillet 2022, M. Ihler a été le premier président du Comité consultatif indépendant du Forum mondial de l'Internet contre le terrorisme, facilitant les efforts coordonnés menés par le secteur technologique pour lutter contre la propagation du terrorisme en ligne.

## Bibliographie

- Canters, F., & Schernbeck, N. (2021). *Soutenir les voix des jeunes victimes et survivants du terrorisme*. Réseau de sensibilisation à la radicalisation. [https://home-affairs.ec.europa.eu/system/files/2021-10/conclusion\\_paper\\_supporting\\_the\\_voices\\_of\\_young\\_vot\\_fr.pdf](https://home-affairs.ec.europa.eu/system/files/2021-10/conclusion_paper_supporting_the_voices_of_young_vot_fr.pdf)
- Hobfoll, S. E., Hall, B. J., Canetti-Nisim, D., Galea, S., Johnson, R. J., & Palmieri, P. A. (2007). Refining our understanding of traumatic growth in the face of terrorism: Moving from meaning cognitions to doing what is meaningful. *Applied Psychology*, 56(3), 345-366. <https://doi.org/10.1111/j.1464-0597.2007.00292.x>
- Knupfer, H., & Matthes, J. (2021). An attack against us all? Perceived similarity and compassion for the victims mediate the effects of news coverage about right-wing terrorism. *Studies in Conflict & Terrorism*. <https://doi.org/10.1080/1057610X.2021.1923623>
- Koehler, D., Clubb, G., Bélanger, J. J., Becker, M. H., & Williams, M. J. (2023). Don't kill the messenger: Perceived credibility of far-right former extremists and police officers in P/CVE communication. *Studies in Conflict & Terrorism*. <https://doi.org/10.1080/1057610X.2023.2166000>
- McGowan, W. (2022). *Victims of political violence and terrorism: Making up resilient survivors*. Routledge.
- Pearson, E., Whittaker, J., Baaken, T., Zeiger, S., Atamuradova, F., & Conway, M. (2023). *Online extremism and terrorism researchers' security, safety, and resilience: Findings from the field*. VOX-Pol Network of Excellence. <https://voxpath.eu/wp-content/uploads/2024/01/Online-Extremism-and-Terrorism-Researchers-Security-Safety-Resilience.pdf>

## TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UE

### En ligne

Vous trouverez des informations sur l'Union européenne dans toutes les langues officielles de l'UE sur le site internet Europa à l'adresse suivante : [https://european-union.europa.eu/index\\_fr](https://european-union.europa.eu/index_fr)

### Publications de l'UE

Vous pouvez télécharger ou commander les publications gratuites et payantes de l'UE sur la page : <https://op.europa.eu/fr/web/general-publications/publications>. Plusieurs exemplaires de publications gratuites peuvent être obtenus en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (consultez le lien [https://europa.eu/european-union/contact\\_fr](https://europa.eu/european-union/contact_fr)).

### Droit de l'UE et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'UE, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante : <http://eur-lex.europa.eu>

### Données ouvertes de l'UE

Le portail des données ouvertes de l'UE (<http://data.europa.eu/euodp/fr>) permet d'accéder à l'ensemble de données de l'UE. Ces données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non.

Radicalisation Awareness Network

# RANI

Practitioners

